

## Liste des délibérations de la séance du conseil municipal du

Mardi 27 juin 2023 à 19 heures

Ayant donné mandat de procuration : Mr Boy à Mme Jouannin, Mme Fauchard à Mme LESCURAT, Mr Luquet à Mr Pinheiro, Mme Mathiaud à Mme Duceau, Mr Richoux à Mr Dufloux (présent pour le point n° 9), Mr Dequaire à Mme Clémensat.

### A l'ordre du jour :

Numéro	libellé	Vote
0	Rapports de commissions	Prend acte
	<i>Pour information</i>	
1	Information au titre de l'article L 2122-22 : renouvellement convention entre les villes de Désertines, Domérat et Montluçon définissant les modalités d'abonnement à la base de données Electre	Prend acte
	<i>Pour vote</i>	
2	Ville de Montluçon : modification de la charte informatique	Unanimité
3	Modification du règlement intérieur des accueils collectifs de mineurs, de l'accueil périscolaire et de la pause méridienne	Unanimité
4	Déblocage crédits réservés et subventions exceptionnelles (Union musicale, UCDM, Cheval loisir compétition Villiers, Troubl'fêtes, Pétanque domératoise)	Unanimité (N Richoux ne prenant pas part au vote pour l'Union musicale)
5	Renouvellement de la promesse de signature d'un bail emphytéotique concernant l'installation d'un parc photovoltaïque à la carrière de la Corderie	Unanimité
6	Modalités de partage et de reversement de la taxe d'aménagement à Montluçon communauté	Unanimité
7	Personnel communal : modification des annexes au règlement du temps de travail concernant les ATSEM, les agents d'entretien et de restauration et les agents des services techniques des secteurs bâtiment, espaces verts, voirie et magasin	Unanimité
8	Personnel communal : création de poste	Unanimité
9	Demandes de subvention auprès de l'Etat au titre de la DETR et du Fonds Vert	Unanimité

Fait à Domérat, le 29 juin 2023.

Le maire,



  
Pascale LESCURAT.